

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

REVUE DU TIERS - ORDRE

ET DE LA

TERRE SAINTE.

S. FRANÇOIS D'ASSISE.

—

VII

Donc, bien que menant une vie large et toute livrée au trafic, François ne succomba jamais aux suggestions de la chair ni ne mit jamais son espoir dans les richesses de cette vie. S. Bonaventure nous l'affirme après les autres historiens de notre Père. " Dieu, continue le S. Docteur, avait infusé dans le cœur du jeune François une certaine compassion libérale envers les pauvres, qui, croissant en même temps que lui, avait rempli son cœur d'une telle bénignité que déjà ne fermant pas l'oreille à l'évangile (1) il avait résolu de ne jamais refuser l'aumône à qui la lui demanderait, surtout en invoquant l'amour de Dieu."

" Un jour, tout occupé aux tumultes de son négoce, dans son magasin, un pauvre vint lui demander l'aumône pour l'amour de Dieu. Absorbé par l'amour du lucre et par l'application au trafic, François, contre son habitude, la lui refusa. Aussitôt, éclairé par la lumière de la grâce, il rentre en lui-même et se reproche sa grossièreté : Si, disait-il, si ce pauvre t'avait demandé quelque chose pour un grand, comte ou baron, certainement tu le lui aurais octroyé. A plus forte raison ne devais-tu pas le faire pour le Roi des rois et le Seigneur de tous ? Sans tarder il court après le mendiant et lui remet de grand cœur son aumône. Après quoi il promet à Dieu que désormais il ne refuserait plus, autant toutefois que cela dépendrait de lui, à quiconque lui demanderait pour l'amour de Dieu. Ce qu'il observa avec une persévérante charité jusqu'à la mort, et ce qui lui mérita de grandir sans cesse devant le Dieu de charité et de grâce.

(1) S. Bonaventure fait allusion à ce mot de N.S. : " Donnez à quiconque vous demande."

“ Plus tard, alors qu’il était déjà complètement revêtu de Jésus-Christ, il disait qu’au temps même où il vivait sous l’habit séculier il pouvait à peine, sans émotion de cœur, entendre une voix parler de l’amour divin.” (Leg. maj. c. 1. c. 2) et les 3 comp.

S. Bonaventure dit que cette douce mansuétude ainsi que les autres vertus de François, présageaient qu’un jour celui-ci recevrait les plus abondantes bénédictions du ciel. Un fait étrange, rapporté par le même S. Docteur, l’insinuait aussi.

“ Un assisien, homme fort simple, mais instruit par Dieu, à ce qu’on pense, avait l’habitude, lorsqu’il rencontrait François dans les rues de la cité, de quitter son manteau et de l’étendre à ses pieds. François, disait-il, sera un jour digne de tout honneur ; bientôt il fera de grandes choses qui lui attireront de la part de tous les fidèles de magnifiques honneurs.”

“ François ignorait encore les intentions de Dieu à son égard ; car, par l’ordre de son père, adonné aux occupations externes, et de plus incliné par la corruption originelle de notre nature vers les choses de ce bas monde, il n’avait pas encore appris à contempler les célestes ni à goûter les divines. Et parce que l’épreuve ouvre l’intelligence, Dieu posa la main sur le fils de Bernardoné et la droite du Très-Haut le changea en affligeant son corps. (ib. n. 3)

Donc, poursuit le B. Th. de Célano, “ lorsque cet homme encore dans les ardeurs de la jeunesse, se laissait emporter au péché, *in peccatis ferveret* ; que cet âge entraînant le poussait sans mesure à satisfaire tous ses désirs de jeune homme et que, aiguillonné par le venin de l’antique serpent, il ne savait se calmer . . . , tout à coup la vengeance, ou plutôt l’onction divine le toucha. D’abord, par les angoisses de l’esprit et les peines du corps, elle chercha à ramener ses sens égarés, selon cette parole prophétique : “ Voilà que je vais mettre une haie d’épines autour de ton chemin et je l’environnerai de peines.” Ainsi, longtemps brisé par l’infirmité, seule récompense digne de l’opiniâtreté humaine, qui peut à peine être vaincue si ce n’est par les supplices, il prit l’habitude de penser à autre chose.” (Vita. 1. c. 2.)

La légende versifiée, à son tour, s’exprime comme suit :

“ La jeunesse de François s’étant épanouie de la sorte pendant près de cinq lustres (25 ans), la main divine frappa celui qui n’avait pas voulu se soumettre à elle, elle mit un mors à ce coursier emporté, maîtrisa cet indompté et par là mit fin à ses égarements. De même que l’effigie d’une

médaille, longtemps perdue et rongée par la rouille, est à peine visible, et que les flammes du creuset ont besoin d'exercer leur action purifiante, afin que la médaille ne soit pas mise au rebut ; ainsi, l'âme du jeune homme plongée dans une telle obscurité qu'à peine elle semblait une ombre de la divine image,---cette âme, dis-je, se vit pressée de tous côtés par l'adversité. Il fallait, pour éviter la perte éternelle, que les ardeurs de la fièvre dissipassent ses sombres nuages. O douceur clémente, ô clémence bénigne de Dieu ! Pour sauver un indigne serviteur empêtré dans les vices, vous le laissez s'appliquant aux folies mondaines, vous frappez justement, vous l'effrayez, vous l'opprimez, vous le tourmentez. Vous le laissez en quelque sorte par la correction ; mais c'est pour qu'il vous aime. Vous le frappez, mais c'est pour le guérir ; vous l'épouvantez pour l'instruire ; vous l'opprimez afin de le relever, vous le tourmentez pour lui donner la douceur de vos consolations... François qu'écrasent tant d'incommodités n'a plus d'espoir pour la vie présente ; à peine en a-t-il pour la vie future ; ... la crainte l'opprime de deux côtés ne sachant ce qu'il fera ; il déplore le passé si difforme, ses larmes coulent entremêlés de soupirs.

“ Alors celui qui ne méprise pas le cœur contrit, Dieu regarde d'un œil de compassion paternelle les gémisséments de ce cœur ; il soulage ce malade ; il relève cet homme tombé ; il console cet affligé. Le Seigneur fait signe, et le serviteur est délivré de ses incommodités. Le malade revient à la vie ; il voit la grandeur du péril auquel il a échappé ; il s'en réjouit ; il loue le suprême médecin, il le proclame auteur et maître de la vie.” (x)

“ Assise est en quelque sorte suspendue au flanc des Apennins. De ses terrasses, comme d'un amphithéâtre, on découvre la grande et spacieuse vallée de l'Ombrie avec ses cours d'eau, ses bouquets d'olivier, sa ceinture de hautes montagnes. C'est un horizon fait à souhait pour attirer et retenir le regard. Presque partout, et plus particulièrement peut-être en Italie, ceux qui habitent ces sites privilégiés deviennent très-sensibles aux beautés de la nature. Rien ne peut leur échapper : le lever et le coucher du soleil, les jeux de la lumière, les fraîches couleurs du printemps, les peintures plus variées de l'automne ; ils assistent pour ainsi dire à tous ces spectacles, et pour peu qu'ils sachent admirer, ils reçoivent bientôt l'impression des magnificences que le Créateur a répandues dans ses œuvres.

“ Cette impression fut des plus vives chez le jeune

François. Il devint de très-bonne heure un des amants les plus passionnés de la nature. On le voyait sortir fréquemment de la ville : il s'égarait seul dans les replis de la montagne, et lorsque, au cours de sa promenade, il se trouvait tout à coup en face de quelque perspective plus heureuse ou plus vaste, il se laissait subjugué par elle et se donnait tout entier à la contempler. Il n'avait même pas besoin de ces grandes scènes. Une prairie émaillée de fleurs, un champ de vignes s'enroulant en guirlandes autour des ormaux, (1) un ruisseau tombant des collines et courant à travers la vallée, il n'en demandait pas davantage ; il s'arrêtait tout ravi, et, lâchant la bride à son âme, il se livrait aux pensées qui se pressaient en foule dans son esprit. Quel était le caractère de ces pensées ?

Un jour la nature devait lui révéler son vrai secret, elle devait par ses aspects changeants et sa beauté d'emprunt, lui raconter la gloire et l'éternelle beauté de celui qui l'a donnée à l'homme. Alors, comme nous disent ses historiens, il se ferait de toute créature un degré pour remonter à Dieu. Ce qui le séduisait à ce moment dans la nature, c'était ce qu'elle a de jeune, de riant et d'aimable ; c'étaient tous ces spectacles charmants et sans cesse renouvelés qu'elle offre à ceux qui ont des yeux pour les apercevoir."

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. O.

LE TIERS-ORDRE

DANS LE PASSÉ.

VII.

La question était posée en ces termes, lorsque l'ami de François, le cardinal Hugolin, fut placé sur le siège de saint Pierre. Il y jeta le poids de son autorité avec une

(1) Encore de nos jours, la vigne, en Italie, grimpe le long des arbres plantés pour la soutenir. Ces arbres assez espacés l'un de l'autre, en tous sens, sont l'appui ordinaire de la vigne courant de l'un à l'autre ; ces festons et guirlandes de feuillage et de raisins aux riches couleurs, dorés par les rayons du soleil, en se détachant sur le ciel bleu du midi, forment de magnifiques tableaux.

décision singulière. Son élection avait eu lieu le 18 mars 1227. Dès le 25 Juin il adressait une première bulle à tous les évêques d'Italie. Il eut été difficile de se montrer plus dur pour la féodalité. Il compare les feudataires aux pires des oppresseurs, aux Pharaons d'Egypte, accablant le peuple d'Israël d'un joug intolérable. Il leur reproche de poursuivre ceux qu'ils devraient honorer comme de vrais amis du Seigneur. Statuant sur le fond, il prononce que les tertiaires sont bien des religieux, et qu'il est du devoir du Saint-Siège de les défendre dans l'accomplissement de leurs pieux desseins. En conséquence, il enjoint aux évêques d'employer les censures ecclésiastiques pour leur assurer les privilèges acquis à ceux qui sont du for de l'Eglise. Ils ne doivent être assujettis ni au serment, ni au service militaire. Ils ne peuvent être contraints soit à accepter soit à exercer des fonctions publiques. Tout ce qui peut leur être demandé, c'est qu'ils s'acquittent des charges auxquelles ils sont astreints à raison de leurs biens.

Plus de service militaire de la part d'une telle multitude, plus de serment : la féodalité se sentit atteinte dans les conditions mêmes de son existence. Il ne lui restait en effet que les tailles et les redevances. Encore ces tailles et ces redevances étaient-elles rachetables pour la plupart. Et déjà les tertiaires avaient commencé à les racheter. Ils possédaient des sommes considérables. La petite pièce que chaque frère devait verser aux réunions avait formé un vrai trésor depuis que tout le monde était tertiaire. Les ministres n'hésitaient pas à puiser dans ce trésor pour l'affranchissement de ceux qui étaient encore dans la main des feudataires. Ceux-ci étaient totalement perdus, s'ils ne trouvaient au plus tôt quelque moyen de rétablir leurs privilèges. Ils imaginèrent tout un réseau d'obligations dans lequel ils cherchèrent à enlacer ceux qui leur échappaient. 1. A défaut de serment direct, ils annexèrent à tous les actes passés dans leur juridiction un serment où leur puissance était formellement quoique indirectement reconnue. 2. Ils assirent un impôt sur les tertiaires qui refusaient le service militaire. Ils s'appuyaient sans doute sur ce fait, connu de tous, qu'eux-mêmes étaient tenus de verser à leur suzerain une somme fixée d'avance pour chaque homme qui manquait à leur contingent. 3. Ils refusèrent l'argent apporté par les tertiaires pour le rachat des tailles, sous prétexte que cet argent ne leur appartenait pas, mais était fourni par une Société. 4. Ils rendirent les tertiaires solidairement responsables des obligations, des dettes et même des délits de tous les membres de la

corporation.

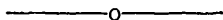
Emus de ces mesures qui les eussent placés un peu plus bas qu'ils n'étaient primitivement, les Tertiaires eurent une fois de plus recours à leur protecteur. L'infatigable pontife ne trompa pas leur espérance. Sa réponse fut adressée non plus aux évêques, mais directement à tous les Frères de la Pénitence qui sont en Italie. Il leur donnait satisfaction sur tous les points. Il disait que les fils de ténèbres avaient seuls pu éluder à ce point les avantages concédés par les bulles de son prédécesseur et par les siennes. Il reconnaissait que la situation qu'on voulait leur créer était pire que celle à laquelle ils avaient été arrachés. Il les autorisait à refuser tout serment féodal et à ne prêter que les serments prévus par le droit canonique. Il statuait qu'en aucun cas et sous aucun prétexte ils ne pourraient être soumis à d'autres charges que celles qui pesaient sur l'universalité de leurs concitoyens. Enfin il déclarait qu'ils étaient maîtres de leur argent et qu'ils pouvaient l'employer selon que bon leur semblerait, en faveur de leurs frères moins heureux.

Quelques seigneurs essayèrent encore de résister çà et là, mais leur résistance était condamnée d'avance. Il suffit, pour en faire tomber les restes, de deux nouvelles lettres pontificales, très courtes l'une et l'autre. On sent que le Pape est sûr de la victoire. Il se borne à demander aux évêques de continuer à veiller chacun dans leur diocèse. " Ne permettez nulle part, leur dit-il, qu'on moleste les Tertiaires." On ne les molesta plus. La féodalité était vaincue. Elle avait définitivement perdu sa clientèle la plus nombreuse. Elle allait désormais trouver au-dessous d'elle une multitude affranchie, maîtresse de ses mouvements et de ses actes, déjà forte de toutes les ressources de l'association. Ce n'était pas encore le tiers état, comme on l'a dit par exagération. Mais c'était peut-être déjà, suivant l'expression du marquis Gino Capponi, la démocratie italienne, trouvant son berceau et en quelque sorte sa consécration dans la règle de S. François.

A qui faut-il faire remonter la gloire d'un résultat aussi considérable ? Un homme d'État, ferme en ses pensées, et exercé au maniement des affaires, semble avoir été seul à même de mesurer ce qui pouvait être entrepris en matière aussi délicate. Bernard de Besse dit expressément qu'écrivant à Florence la Règle du Tiers-Ordre, François fut assisté par le cardinal Hugolin. La part des deux collaborateurs est difficile à assigner. Nous ne voudrions certes rien ôter à un Saint qui a donné tant de

preuves d'une initiative réfléchié et hardie, mais il nous semble probable que ce fut l'éminent prélat qui crut l'heure venue de s'attaquer à une forme sociale dont l'Eglise avait de plus en plus à se plaindre. Nous lui attribuons les clauses dont nous venons d'indiquer les conséquences. La vivacité avec laquelle Grégoire IX prit en main la cause des Tertiaires s'expliquerait ainsi d'elle-même. Le pontife défendait l'œuvre du cardinal.

(*A suivre.*) L'abbé LÉON LE MONNIER, P^{trc}.



FRATERNITE DE ST. JEAN.



Lundi, 2 février, nous avons le bonheur d'avoir au milieu de nous le R. Père Fulcran Marie, Mineur Observant.

Au commencement de janvier de cette année notre dévoué curé, aidé de plus de cent cinquante femmes pieuses, a jeté les bases d'une société sous le vocable de sainte Anne. Après un mois d'épreuve le Rév. M. Aubry a voulu leur faire faire une retraite préparatoire au grand jour de leur réception. Sachant qu'à St. Jean plusieurs tertiaires soupiraient avec ardeur après l'heureux jour où leur Père viendrait les voir, notre Curé choisit un disciple de saint François pour prêcher cette retraite. Commencée le lundi elle se termina le jeudi suivant.

Dans l'intervalle le ministre des tertiaires s'était concerté avec le Père pour fixer le jour et l'heure où il pourrait avoir une réunion, et elle fut fixée au jeudi, à sept heures du soir, chez les révérends Frères des Ecoles Chrétiennes, où nous tenons nos réunions habituelles.

Dans l'après-midi du jeudi les discrétaires des sœurs et des frères se sont assemblés.

A la réunion du soir, la chapelle des Frères était remplie d'une foule compacte et un grand nombre de personnes durent rester dans le corridor, ne pouvant avoir accès dans l'enceinte sacrée.

Le chœur était occupé par les frères tertiaires et les autres hommes qui s'étaient rendus pour entendre le R. P. Fulcran sur cette chose nouvelle pour un grand nombre, le Tiers-Ordre de saint François.

Il est vrai que quelquefois ils avaient entendu parler du Tiers-Ordre, mais jamais ils n'avaient entendu publier sa grandeur et son excellence.

Le Père expliqua la règle et en fit ressortir toute l'utilité et l'importance.

“ Ce n'est pas une confrérie, dit-il, mais un ordre religieux établi par un saint, sous l'inspiration de Dieu. Sa règle basée sur le pur évangile, a été approuvée dans tous les temps par les Vicaires de Jésus-Christ. Trois conciles généraux se sont occupés du Tiers-Ordre et plus de cent trente-cinq bulles des Papes ont été données en sa faveur. En plusieurs occasions ils ont pris la défense des tertiaires attaqués par la calomnie. Léon XIII dit : “ Je tiens pour certain et j'ai l'intime conviction que dans notre siècle encore, le Tiers-Ordre est le remède le plus efficace pour guérir les maux présents, le meilleur moyen de ramener le monde à la vraie et solide pratique de l'Évangile.” Dernièrement encore le Cardinal-Vicaire écrivait aux évêques du monde entier leur disant de faire connaître au Souverain Pontife, tous les trois mois, les progrès du Tiers-Ordre dans leur diocèse respectif. Tout ceci, dit-il en terminant, doit être pour vous un grand encouragement à vous enrôler dans la milice du pauvre d'Assise.”

Le Rev. Père assisté du Rev. M. Pélodeau nous donna ensuite la bénédiction du Saint Sacrement, qui fut suivie de la bénédiction papale.

Le Père Fulcran nous a annoncé qu'il reviendrait dans le courant de juin prochain nous prêcher une retraite.

Je n'ai pas besoin de dire que ce jour est attendu avec hâte par tous les tertiaires de St. Jean.

FR. AMÉDÉE CLAUNUS, *Tertiaire.*

CHRISTOPHE COLOMB.

TERTIAIRE FRANCISCAIN ET INVENTEUR DU NOUVEAU-MONDE.

II

Homme de foi, Christophe Colomb combat pendant quelque temps les Mahométans, sous le commandement de son oncle, célèbre amiral ; plus tard il croise sur les côtes du Portugal pour y attendre des navires vénitiens portant une riche cargaison. Leur ayant donné la chasse, il les attaque au point du jour entre Lisbonne et le Cap S. Vincent. Les Vénitiens se défendent intrépidement ; le combat dura jusqu'au soir ; la fureur était égale des deux côtés. Vers l'entrée de la nuit le feu prit au navire vénitien et se communique à celui de Colomb amarré fort étroitement avec des cables de fer au navire ennemi. L'incendie

ne peut être éteint ; bientôt les deux navires embrasés n'offrent plus qu'une horrible fournaise. Amis et ennemis n'ont d'autre ressource que la mer. Génois et Vénitiens s'y élancent Nouveau péril, car les vagues se déroulent dans un espace de deux lieues avant que d'expirer sur la côte la plus voisine.

Comment échapper à la mort ? Un jour entier de combat avait épuisé les forces les plus intrépides. La Providence vint au secours de Colomb. Les flots poussèrent sous sa main un de ces larges avirons, à cette époque encore usités pour suppléer aux voiles et manœuvres durant les calmes. Au moyen de cet appui, il put reposer un peu ses membres, se maintenir à la surface et atteindre ainsi le rivage. Après avoir remercié Dieu, il parvint, la charité publique l'aidant, à gagner Lisbonne où il rencontra un de ses frères, Barthélemy Colomb.

Grâce au fils du roi Jean Ier., le Portugal était devenu le séjour des navigateurs et des géographes les plus distingués.

L'Infant don Henrique, versé dans l'art nautique, avait fait ou provoqué des découvertes maritimes remarquables, dans le but de propager l'Évangile. Barthélemy Colomb était donc venu à Lisbonne où il fabriquait d'excellentes cartes géographiques, des mappemondes et des instruments nautiques.

Ce fut avec bonheur qu'il accueillit son frère naufragé et lui donna l'hospitalité. Christophe ne voulut pas être à charge à Barthélemy. Il avait une écriture superbe, maniait non moins habilement le crayon et le pinceau que la plume. Il fit aussi des cartes et des plans, et s'occupa à copier des manuscrits, à transcrire des livres rares. Ayant beaucoup lu, il connaissait les ouvrages utiles aux navigateurs ; il put donc faire en outre le commerce de librairie. Par ce moyen, non seulement il subvenait à ses propres besoins, mais, avec son économie et les privations que s'imposait sa tendresse filiale, il pouvait apporter quelque adoucissement à la vieillesse peu fortunée de son père. Noble exemple à proposer à la jeunesse de nos jours, qui dépense follement tous ses gains en plaisirs peu honnêtes ou même criminels, et laisse les vieux parents, ou ses frères et sœurs plus jeunes, dans le besoin.

A dater de son séjour à Lisbonne, sauf de courtes heures, les principaux événements de la vie de Christophe Colomb se déroulent dans un ordre non interrompu et restent entièrement accessibles à l'investigation. Avant d'entrer dans le détail de son histoire, il convient d'envisager sa personne.

Il a achevé sa trente-troisième année, il a atteint le complément de sa vigueur physique et de sa perfection intellectuelle. Sa taille, fièrement élancée, prenait de sa robuste constitution une mâle élégance que rehaussait sa fermeté de maintien, si naturellement assortie à son caractère.

Son visage allongé offrait un pur ovale. Bien qu'il eût les pommettes largement accusées, ses joues, assez arrondies, en adoucissaient les contours, et, par une décroissance insensible,

continuaient, l'harmonieuse ligne qui formait son menton. La noble ampleur de son front révélait celle de sa pensée. Une auguste méditation semblait peser sur l'arc de ses sourcils et leur imprimer un léger froncement. Dans ses yeux, d'un bleu clair, rayonnait une sérénité limpide. La courbe de son nez aquilin se terminait par des narines correctes, mais s'ouvrant un peu largement à leur base. Les coins assez marqués de sa bouche en rendaient la finesse particulièrement expressive. Signe de bonté, sa lèvre inférieure débordait un peu l'autre. Il avait le menton gracieusement creusé d'une fossette. Quelques taches de rousseur parsemaient ses joues qu'animait un teint vif. Sous l'incessante élaboration d'une pensée unique, depuis trois ans, sa chevelure, d'un blond tirant au châtain, commençait à blanchir.

Cette diversité de tons, ces contrastes alliaient à sa verte virilité l'éclat d'une maturité précoce. Ses airs de tête en rapport naturel avec ses attitudes, et ses attitudes allant si bien à sa stature, formaient entre son corps et son être moral une parfaite unité. Sa démarche, son port, ses gestes trahissaient une dignité innée dont il ne se doutait pas. Malgré son incertitude du lendemain, sa condition précaire et la modestie de ses vêtements, nulle part sa présence ne pouvait passer inaperçue.

Forcément simple dans ses habits, Christophe Colomb n'avait d'autre luxe que la propreté. Son corps était toujours très-net, ses vêtements sans tache, sans déchirure et sans négligence, bien qu'il les fit durer longtemps.

Quoiqu'il eut vécu sans cesse, depuis l'âge de quatorze ans, avec les marins, il ne partageait pas leurs défauts ordinaires. Il détestait les jurons, les chansons deshonnêtes ; buvait peu de vin ; ne pouvait souffrir les jeux de hasard ; méprisait les plaisirs faciles ; n'avait aucun penchant pour la table ; et gardait à terre ses habitudes frugales du bord. Son extrême sobriété lui faisait préparer un régime presque tout végétal. Il avait contracté dans les ports du Levant des habitudes de l'hygiène arabe. Il se passait aisément de viandes pour vivre surtout de pain, de riz, d'œufs, de légumes frais, de dattes, de raisin sec, de grenades, de pastèques et d'oranges. Au vin, il préférait, comme boisson, de l'eau édulcorée avec du sucre brun des canaries et parfumée de quelques gouttes de fleur d'oranger.

Cette frugalité s'accompagnait d'un esprit d'ordre, d'arrangement et de ponctualité qui l'empêchait de jamais remettre au lendemain ce qui pouvait être fait le jour même ; il connaissait le prix du temps. En aucune chose il ne s'arrêtait au bien s'il espérait parvenir au mieux.

Il était affectueux pour ses proches, affable envers son entourage, montrait à ses inférieurs la bienveillance de la supériorité et manifestait une urbanité qui ne s'apprend pas sur le pont d'un navire. Malgré cette douceur habituelle, Colomb était par sa nature, impatient, enclin à la colère.

Sa fulgurante rapidité de pensée, activant l'ardeur de sa force,

accélérait sa circulation ; alors il devenait terrible. Mais ce premier mouvement, impétueux comme la violence, était promptement réprimé. La réflexion venait bientôt et maîtrisait sa vivacité. Il semble que cette extrême irritabilité lui ait été donnée comme une épreuve, une occasion de se combattre, de vaincre sa propension naturelle, de surmonter cet obstacle interne avant d'emporter les obstacles extérieurs. L'impatience la plus excessive fut infligée à celui qui devait devenir le modèle de la patience même, afin d'accomplir son oeuvre.

(*A suivre.*)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. Obs.

CANADIENS SOYEZ SUR VOS GARDES.

On nous communique *l'Etendard* du 25 avril dernier, qui contient l'article suivant, intitulé : *Au pas Gymnastique*. Cet article nous révèle des choses affligeantes, et qui nous font peur pour l'avenir du Canada, car ils révèlent un mal secret qu'il importe de soigner si on ne veut pas qu'il ronge, à la sourdine et sans obstacle, tout le bien qui, par la grâce de Dieu, existe en Canada.

Il est facheux de manifester des faits semblables ; mais il est encore bien plus déplorable de voir ces faits se produire. Que Dieu, avec le concours de tous les hommes de bonne volonté, daigne y porter remède !

AU PAS GYMNASTIQUE.

J'étais de faction la semaine dernière, lecteurs. J'ai vu défiler pour l'Académie de Musique, des vieux, des jeunes, des femmes, des hommes, des filles, des garçons, des pères avec leurs fils, des mères avec leurs filles. Il y en avait de toute façon, des tordus, des bossus, des maigres, des gras. A la pluie, dans les mauvais chemins, on se bousculait, les uns en habit de gala, les autres en redingote de bourgeois, les unes en mante d'operas, les autres en manteau de rue. Les chars urbains renversaient, les voitures manquaient.

La semaine précédente, on se serrait autour des guichets des billets de location. On y passait une heure, deux heures, trois heures. Les plus vite arrivés en prenaient pour les amis. On télégraphiait de loin pour retenir des places, un siège, un banc, un trou—à n'importe quel prix. Les billets étaient à prime. De *trois* piastres ils sont montés à *quinze*. Les loges se sont louées jusqu'à *cinquante piastres*. (250 francs.)

Et se coudoyaient aux abords, et dans la salle de l'académie, des femmes d'ouvriers, des dames du monde prétentieux et du demi-monde, des hupés de la politique, des sommités de professions.

Beaucoup d'épouses, d'ordinaire doucereuses et soumises, ont pour la circonstance, turlupiné leur mari, des semaines durant, pour arracher de sa bourse dix piastres dont il avait besoin pour payer son loyer. Car outre le billet d'entrée il fallait fichus, dentelles, aigrettes et rubans.

Plusieurs même ont persécuté leur confesseur pour leur faire avouer qu'il n'y avait pas péché mortel à aller entendre une bonne pièce. Et je sais que peu ont eu pour conseil d'y aller.

Quelques unes ont passé des nuits à pressurer leur conscience pour la faire consentir à se taire.

On aurait bien voulu résister, mais tout en résistant la modiste préparait une toilette, les billets s'achetaient. en cas que ce serait permis.

Mais, qu'était-ce donc qui bouleversait ainsi toute une ville, qui faisait renouer les jouffus, les pâmées, les boiteux, les rachitiques, les pulmonaires ?

Était-ce le Shaw de Perse ou l'empereur du Mongol qui surgissaient sur nos plages ?

Était-ce l'ombre du grand Napoléon ou la perruque de Louis XIV qui tombaient d'une planète inconnue ? Était-ce l'ombre de Riel qui attisait la conscience des ministres ? Était-ce la peau d'un coureur de bois trouée par les Iroquois de jadis ? Était-ce la fessure de Johnny Macdonald étripé par les Manitobains et fricassé avec des langues d'orangistes que le public Québécois était convié à aller déguster ? Était-ce la cervelle de Laurier accommodée à la sauce longue et illimité, que ces bons Montréalais étaient invités à aller goûter ?

Mais non, c'était plus que ça, car les gens étaient exaltés, enthousiasmés, affolés, magnétisés.

Eh ! bien, c'était, oui, c'était Sarah Bernardt ! que les chroniqueurs ne savaient comment nommer. Pour la qualifier on a cherché partout, sur la terre, dans les enfers et dans le ciel. Sur la terre on a trouvé les mots charmante, délicieuse, enchantresse, merveilleuse, incomparable, bienfaitrice de l'humanité. Dans les enfers on a imaginé les qualificatifs : lutin, tentatrice, séduisante, déesse, Vénus, Salemba, Frou Frou. Et dans le ciel on a trouvé les noms de l'angélique, la divine, l'adorable, la toute-puissante.

De toutes ces ébouriffonneries recueillies dans les journaux juifs de Paris, la plus vraie, c'est celle de toute-puissante. Je le proclame, l'arme au bras, cette femme est toute-puissante.

Oui, en plein dix-neuvième siècle, en la Métropole de notre catholique Canada, en la ville de Ville-Marie, cette femme juive qui jouait des rôles d'amante, de concubine ou de soubrette endiablee, quatre soirs sur six, s'est fait applaudir, admirer,

aduler, adorer. Oui, on a adoré cette fille qui se moque de la chasteté, qui affiche, dans ses rôles, l'impudicité, et qui, comme le dit un chroniqueur, dans les scènes amoureuses, joue avec son corps.

Que ces affolés soient des sportmen, des piliers de tripots, ou des saltimbanques.—Passe.—Mais parmi *étaient des femmes délicates, des consciences timorées, des égreneuses de chapelets qui la veille pleuraient au récit de la passion.*

On y voyait des mères qui se cachaient la figure pour ne pas rougir devant leurs filles qu'elles y avaient conduites. On y voyait des femmes qui étaient de plusieurs confréries et qui le lendemain de Frou-Frou se torturaient à l'Eglise entre deux dizaines pour éloigner de leur esprit les scènes dégoûtantes de la veille. On y voyait des femmes, dont la délicatesse de tempérament, ne permet pas d'assister à la grand'messe et dispensées de faire carême, se tenir, toute une nuit, dans cette atmosphère empestée, pour écouter, avaler des insanités qui répugnent.

Oui, toute-puissante Sarah ! tu as vaincu, tu as vu à tes pieds une foule de femmes chrétiennes, qui se sont humiliées, une foule de chrétiens qui ont couru sur tes pas et qui se disputaient l'honneur de te voir changer de toilette dans ta loge privée. Et en dansant tu as fait applaudir le vice, ridiculiser la vertu.

Arrière Dieu ! Vive Barabbas ! Oui, toute-puissante Sarah ! D'un trait tu as fait disparaître les scrupules dont notre société était fière : tu as effacé de notre caractère national ces traits de décence qui nous faisaient considérer partout et qui nous faisait citer comme peuple d'honneur ; tu as présenté à l'admiration du public la femme compromise, perdue, la concubine, la femme adultère, le suicide, la séduction. *Et des femmes chrétiennes, des mères de famille, des filles catholiques, des hommes d'exemple, l'élite de notre société, est venue rendre hommage à cette créature, jouant sous toutes les formes, et qui s'en retourne, chargée de nos deniers, porter la nouvelle que notre couronne nationale est à ses pieds.*

Et c'est à la veille de la fête de la sainte Famille, qu'on avait pris pour modèle, fête nationale par excellence, que l'on ment ainsi à nos traditions si glorieuses !!

Cette Juive a demandé la tête de Jean-Baptiste, et elle l'a eue.

FRISSON.

LE FRERE DIDACE, RECOLLET.

(Suite)

Quoiqu'il en soit, les lecteurs trouveront, j'en suis sûr, autant d'intérêt que d'édification à lire la notice biographique de ce

saint religieux, écrite d'après celle qui fut composée en 1712 (1) par un prêtre canadien, Récollet comme le Frère Didace. Je veux parler du Père Denis. Un des motifs qui a engagé le Père Denis à écrire cette biographie, c'est qu'il était le premier Canadien devenu Père Récollet, de même que le Frère Didace était le premier Canadien devenu frère lai du même ordre."

L'abbé Raymond Gasgrain, en me remettant la copie du manuscrit que lui avait envoyé l'abbé Verrault, précédée de la note qu'on vient de lire, me pria instamment de publier un article sur ce bon Frère Didace et j'ai retardé de le faire jusqu'à ce jour. Mais enfin me reprochant cette négligence envers la mémoire, si digne d'être conservée, d'un saint religieux canadien, je m'exécute ici, encouragé de plus par l'accueil bienveillant qu'on a fait à la biographie du Frère Louis, un de ses confrères en religion, que j'ai publiée à la prière aussi du même abbé Raymond Casgrain.

Les seuls détails, à peu près, qu'on a sur la vie et les vertus de l'humble Frère Didace, nous sont donnés par le Père Joseph Denis, premier Père Récollet canadien, dans une lettre que je vais reproduire en entier. (2)

Mais avant de la reproduire, ainsi que d'autres documents, je crois devoir copier ici l'entête suivant de ces documents qui fait connaître plusieurs circonstances de la vie du Frère Didace.

"Copie des actes du très Révérend Frère Didace Pelletier, frère lai Récollet, natif de Sainte-Anne, paroisse de la côte de Beaupré, Gouvernement de Québec, en Canada, fils de George Pelletier et de Catherine Vanier, ses père et mère en légitime mariage; il a pris l'habi. de S. François le 3 février 1679 et a fait profession le 5 février 1680 comme un parfait religieux de S. François, est mort en odeur de sainteté, aux Trois-Rivières, en Canada, le 21 février 1699, âgé de 41 ans et 20 de religion, et que Dieu honore par plusieurs miracles."

D'après le Dictionnaire Généalogique de Tanguay, George Pelletier n'a eu qu'un garçon, nommé *Claude* à son baptême, le 28 juin 1657. Ce Claude doit être le même que le Frère Didace, qui a dû prendre ce dernier nom à sa profession. (3)

Comme il importe de recueillir avec soin tout ce qui peut jeter quelque jour sur la vie du bon Frère Didace, je place ici l'extrait suivant d'une lettre de Mgr de St-Vallier, écrite aux Récollets en 1685 et citée par l'abbé Gosselin dans sa "Vie de Mgr de Laval": "Je vous prie de donner un compagnon au P. Joseph Denys, qui est à l'île Percée, surtout quand le Fr. Didace, qui est avec lui pour achever la petite église et la maison, en sera parti." (4)

(1) Le 20 mai, à Gisors, en France.

(2) Il était fils de Pierre Denis, Sieur de la Ronde, et de Catherine Lencuf, de Québec. Il fut reçu dans l'ordre en France et vint ensuite en Canada, le 24 juin 1690. "Il alla missionnaire au Cap-Santé, dit le Dictionnaire Généalogique de Tanguay, en 1697; au Cap-St-Ignace en 1701. Il avait été nommé Supérieur du Couvent des Récollets en 1697. Il mourut le 27 juin 1742."

“ Copie de la lettre écrite par le Père Joseph Denis, au très Révérend Père Donatien Larcenau, ancien lecteur en théologie de la Province des Récollets de Saint Denis, en France, Procureur-Général des Religieux de S. François, à Rome, qui doit présenter les susd. procès-verbaux à Sa Sainteté.

“ Mon très-Révérend Père,

“ L'obéissance m'ayant appelé du Canada en France, pour les affaires de notre maison, et ayant apporté un recueil de procès-verbaux que l'on a fait des miracles opérés par l'intercession du très pieux Frère Didace Pelletier, que notre très Révérend Père Provincial vous envoie, j'ai cru, mon très Révérend Père, devoir, pour la gloire de Dieu dans la personne de son serviteur, me donner l'honneur de vous parler un peu de moi.

“ Son caractère et la manière dont il a vécu personne ne le sait mieux que moi, pour avoir été son confesseur l'espace de quatorze ans et travaillé ensemble à tous nos établissements de Canada.

“ J'aurai donc l'honneur de vous dire, mon très Révérend Père, qu'il est venu en religion âgé de 21 ans, de parents pauvres à la vérité de biens temporels, mais riches en vertu ; quoiqu'il fut leur unique garçon et toute l'espérance de leur vieillesse, ils conquirent qu'il était véritablement appelé contre les sentiments de leurs meilleurs amis et pour des raisons fondées sur le droit naturel. Il a conservé toute sa vie, non seulement la première ferveur de notre noviciat, mais encore la première grâce de son baptême, par conséquent toute sa vie vierge, quoique au milieu des assauts du diable et de la chair ; son obéissance était parfaite dans les petites choses comme dans les plus grandes, et sa pauvreté si extrême qu'il n'a jamais voulu avoir seulement une tunicelle pour changer dans les plus grandes chaleurs de l'été, où il était continuellement exposé, travaillant à la charpente de toutes les églises et maisons de nos établissements, non plus que de s'exempter de jeûner dans les plus grands et pénibles travaux, et de se lever à minuit, et lorsque je lui représentais qu'il ne pouvait pas vivre longtemps, ne donnant aucun relâche à la nature, il me

Ayant été appelé du Canada en France pour les affaires de la mission, le Père Joseph Denis apporta avec lui le recueil des procès-verbaux des miracles opérés par l'intercession du *très-pieux* Frère Didace, comme il l'appelle. De Gisors, en France, il les adressa au Père Donatien Larcenau, “ ancien lecteur en théologie de la Province des Récollets de Saint Denis, Procureur-Général des Religieux de Saint François à Rome, afin qu'il les présenta à Sa Sainteté.”

(3) George Pelletier a eu de plus deux filles : *Marie-Madelcine* mariée en premières noces à Nicolas Cliche, à Québec, et en second, des noces à Pierre Millier, aussi à Québec ; et *Catherine*, mariée à Sainte-Anne, à Guillaume Morel. Cette famille de Morel, nombreuse dans la côte de Beaupré, peut donc compter le Frère Didace parmi ses ancêtres.

(4) Vie de Mgr de Laval, vol. 2 p. 107.

priait, non seulement comme son confesseur, mais comme étant presque encore toujours son supérieur, de le laisser faire, aimant mieux mourir dix ans plus tôt et avoir la consolation d'avoir observé sa règle, que de vivre dix ans plus tard et avoir à se reprocher de s'être épargné, que la Religion s'était bien passé de lui avant qu'il y fut et qu'elle s'en passerait encore bien après sa mort, que le travail qui faisait plus d'honneur à son état était de se satisfaire soi-même.

“ Son humilité était si profonde qu'il s'estimait toujours serviteur inutile, quoique doué de beaucoup d'esprit et de pénétration pour les arts.

“ Il portait un si grand respect aux prêtres et à tout ce qui pouvait les regarder, qu'il voulait céder le pas, même aux novices ; les fêtes et dimanches, il servait autant de messes qu'il pouvait, dans ses 20 ans de religion, comme dans son noviciat. Au retour dans la Sacristie, il se prosternait pour dire sa coulpe aux prêtres du jour comme à son supérieur. Il avait une grande et solide dévotion à la Ste Vierge, Mère de Dieu, et lui rendait continuellement des tributs comme un esclave à sa maîtresse ; à toutes les heures un *Ave*, tous les jours son office, toutes les semaines son rosaire, tous les mois l'office des morts à neuf leçons pour l'âme du purgatoire qui lui avait été la plus dévote, et tous les ans jeûnait au pain et à l'eau la veille de ses fêtes. Tous les samedis de l'année il jeûnait aussi, ne buvant que de l'eau, pour obtenir la grâce de mourir ce jour là sous la très salutaire Protection de la très Ste Vierge, comme effectivement il est mort d'une pleurésie qu'il gagna en travaillant au bois de la charpente de notre église de la ville des Trois-Rivières ; il se fit donner les derniers sacrements contre le sentiment du chirurgien qui en avait soin, assurant que ce serait son dernier jour, et expira sur les six heures du soir, répondant lui-même aux prières de l'agonie.

“ Il a vécu, mon très-Révérend Père, d'une manière si religieuse et si édifiante au dedans et au dehors du cloître que lorsque peu de temps après sa mort le bruit des premiers miracles que Dieu a opérés par son intercession se répandait étant connu dans tout le pays, un chacun disait qu'il s'étonnerait plus s'il ne faisait pas de miracles que de lui en voir faire. Ceux qui sont marqués,

“ Mon très-Révérend Père,

“ dans ce recueil sont ceux dont les Grands-Vicaires ont pu faire commodément les informations, car il y en a quantité d'autres dans le pays et dans les endroits où ils n'auraient pu aller sans dépenses, et qui donnent lieu à toutes les personnes du Canada de le révéler comme un saint.

“ Voilà, mon très-Révérend Père, un petit abrégé de la vie auquel j'ai prié le Vénérable Frère Paschal Daulé, Procureur-Général de toutes nos missions de la Nouvelle France, d'y joindre une de ses estampes, qui est sa véritable effigie, l'ayant fait tirer

de son vivant faisant faire un tableau de saint Paschal. Je vais, mon très Révérend Père, travailler à un plus long détail de toutes les actions de sa vie, comme l'ayant toujours vu et ne l'ayant précédé que de dix-huit mois en Religion ; il est le premier Frère Lai Canadien, comme je suis le premier Novice Clerc aussi Canadien, c'est-à-dire l'un et l'autre sortis de familles Françaises établies en ce pays là. Je ne sais pas si j'ai l'honneur d'être connu de Votre Révérence, ayant, depuis mes études que je suis venu faire en France il y a 41 ans, toujours demeuré dans Notre Mission jusqu'à 1700 et 1707 que je suis venu comme encore aujourd'hui pour les affaires de la mission où j'ai été sept ans commissaire en deux fois, et plusieurs fois Gardien et Supérieur. J'aurai l'honneur de dire à Votre Révérence, avant que de finir, que Monseigneur de St. Vallier, qui était à Rome il y a quelques années et a parlé à Sa Sainteté, a donné son attestation lui-même de sa guérison telle qu'elle est à la fin de ce recueil, et attend la réponse de Sa Sainteté pour lui écrire lui-même et sur la dévotion que tous les peuples ont à ce grand Serviteur de Dieu qu'ils ont déjà canonisé de vive voix.

“ Je suis,
“ Dans un très-profond respect,
“ Mon très-Révérend Père,
Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
“ P. JOSEPH DENIS,
“ P. I. d.

“ A Gisors, le 20 mai 1712.”

Cette lettre du Père Joseph Denis, si précieuse et si pleine d'intérêt, n'est cependant qu'“ un petit abrégé,” comme il le dit de la vie du Frère Didace et on y voit qu'il promet au Père Donatien de “ travailler à un plus long détail de toutes les actions de sa vie.” A-t-il fait ce travail ? et ce *détail* existe-t-il quelque part ? Quelqu'un sera-t-il assez heureux de le trouver et de le publier ? Espérons-le.

Un docteur de Sorbonne, du nom de Du Belloy, qui était alors à Gisors, entendant parler des miracles qu'on attribuait au Frère Didace, ne voulut pas y croire et même s'en moquait. Mais lorsqu'il eut vu son portrait et qu'il eut lu les procès-verbaux des miracles que le Père Joseph Denis lui avait mis en mains à Gisors même, il revint de son erreur et lui écrivit la lettre suivante :

“ A GISORS, CE 11 JUIN 1712.

“ Mon Révérend Père,

“ J'ai reçu avec beaucoup de vénération l'image du Bienheureux Frère Didace, elle offre aux yeux un homme bien plein de l'esprit de sa Religion et tout occupé de son Eternité ; j'ai lu aussi avec édification les procès-verbaux de ses miracles, la sincérité et simplicité avec lesquelles ils sont rapportés, inspirent au lecteur la foi et la piété de ceux qui les ont observés, nous n'aurons garde de mépriser un pays si favorisé du Seigneur. Ce que

nous apprenons aussi bien que ce que nous en voyons ne nous peut qu'inspirer une sainte jalousie ; heureuse la terre dont votre Ordre a de si précieuses prémices ; heureux les yeux qui ont vu et les mains, Mon Révérend Père, qui ont mérité de les cultiver, offrir et consacrer au Seigneur ; il n'appartient qu'aux saints de travailler à la sanctification des saints pendant qu'ils vivent et à leur gloire après leur mort. Hâtez-vous, Mon Révérend Père, de faire voir à notre hémisphère les grâces dont il s'est rendu indigne depuis longtemps et dont Dieu arrose ainsi la piété du vôtre ; nous raisonnons ici et discourons à l'aveugle des mystères de la grâce pendant que vous en ravissez les secrets. Que je serais heureux, si par vos prières et celles de votre ami, je pouvais obtenir celles qui me sont nécessaires ; vous ne pouvez les solliciter pour un homme qui en ait plus de besoins.

“ Je suis, avec reconnaissance et respect,

“ Mon Révérend Père,

“ Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

“ DUBELLOY.

Le bon Frère Didace Pellétier était donc regardé comme un saint, non seulement en Canada où, après sa mort, on recueillit les preuves juridiques de ses miracles, mais aussi en France et même à Rome où Mgr. de Saint Vallier s'occupa de sa canonisation, comme on l'a vu à la fin de la lettre du Père Joseph Denis.

Mgr de Saint Vallier était d'autant plus porté à travailler à faire entrer à la Cour de Rome le procès de la canonisation de ce saint religieux qu'il lui était redevable d'une guérison obtenue après une neuvaine faite à son tombeau aux Trois-Rivières, où il se rendit en pèlerinage.

Voici comment il en rend compte lui-même :

“ Nous, Evêque de Québec, croyant rendre témoignage à la sainteté du Frère Didace qu'ayant une fièvre fort opiniâtre Nous fûmes délivré à la fin d'une neuvaine que Nous crûmes être obligé de faire dans le lieu de son tombeau, qui est la petite ville des Trois-Rivières de notre diocèse ; notre maladie commença dans le mois de septembre 1716, laquelle après avoir été violente dans le commencement se changea enfin en une fièvre lente qu'aucun remède ne put enlever, ce qui Nous déterminâ à faire un voyage au lieu où son corps réside, ce ne fut qu'au dernier jour de la neuvaine que Nous fûmes dans l'Eglise où son corps repose que Nous fûmes soulagé et guéri. Dieu voulant apparemment faire connaître à tout notre diocèse le grand crédit qu'avait ce serviteur de Dieu auprès de lui en Nous obligeant à reconnaître que notre mal s'aigrissait plutôt que de diminuer, même pendant notre neuvaine, Nous ne pouvions devoir notre guérison qu'à la persévérance avec laquelle Nous la demandions à Dieu par les mérites de son serviteur, c'est le témoignage que Nous devons à la vérité que Nous rendons bien volontiers pour marquer notre reconnaissance et augmenter dans tous les cœurs la confiance qu'on a à ce saint Frère Récollet dont nous vou-

drons bien qu'on imitât les vertus.

“ Donné à Québec sous notre seing et celui de notre secrétaire et scellé du sceau de nos armes.

“ JEAN Evêque de Québec,

“ Par Monseigneur,

“ LAUZENIER.

(A suivre.)

LES MAUVAISES LECTURES.

Dernièrement nous vous rapportions, chers Tertiaires, le sentiment de plusieurs Prélats français touchant les lectures non chrétiennes. Il convient de vous donner également celui des Evêques Canadiens.

Voici donc, ce que dit Mgr. Fabre, Arch. de Montréal, dans sa lettre pastorale du 20 Avril 1891. Sa Grandeur ne parle pas autrement que les Evêques français. La doctrine catholique est la même partout :

“ La loi divine qui fait à chacun un devoir naturel de fuir le danger auquel peuvent être exposées sa foi et sa vertu, lui impose par là même l'obligation de s'abstenir de toute lecture propre à l'éloigner de Dieu ou à causer quelque dommage à son âme.

De son côté, l'Eglise, non contente de cette loi générale, qu'elle a promulguée en termes formels, signale en particulier, par l'intermédiaire de la Sacrée Congrégation de l'Index, certains livres, dictés par l'hérésie, la luxure ou l'impiété, et dont elle défend la lecture à tous ses enfants. Cette défense, absolue en ce qui regarde les livres contraires aux bonnes mœurs, n'est levée, pour les ouvrages simplement irréligieux ou hérétiques, qu'en faveur des personnes qui, inébranlables dans leur foi, demandent une permission expresse que l'autorité ecclésiastique accorde selon qu'elle le juge à propos.

“ Ces lois sont d'une grande sagesse, et seul l'amour que l'Eglise porte à ses enfants a pu les lui faire édicter.

“ Les mauvais livres en effet, *et surtout les romans, doivent être considérés comme les pires ennemis des âmes, et le plus puissant moyen inventé par l'enfer pour les perdre à jamais.*

“ Ils exposent au danger de perdre la foi, l'innocence, la paix de l'âme, et le bonheur même de l'éternité ; ils font abuser d'une manière criminelle, du temps que Dieu nous donne pour gagner le ciel.

“ Ils flattent les passions les plus mauvaises, dépravent l'imagination, troublent le cœur et le disposent à toutes les faiblesses et à tous les égarements ; ils pervertissent le sens moral et la cons

cience, dégoûtent de la vie positive et pratique, et par leurs sophismes déguisés sous l'appât d'un style séduisant, renversent, sans que le lecteur s'en doute, la notion du bien et du mal au fond de son âme.

“ *Les paroles des écrivains corrupteurs, dit saint Paul, sont comme un mal caché qui ronge et s'étend peu à peu.*”

“ Il n'y a pas de scandale plus à craindre et plus exécrable que celui créé par les livres impies ou obscènes. C'est une peste qui souille non seulement un pays ou une génération, mais étend ses ravages à tous les temps et dans tous les lieux. Qui pourra jamais dire le mal fait à la religion et aux mœurs par les livres, les pamphlets, les journaux dans lesquels l'Eglise et ses ministres sont couverts de mépris, les rites sacrés tournés en ridicule, la sainteté du mariage indignement profanée, et les lois de la pudeur foulées aux pieds. (*Conc. IV. Québ.*)

“ Qui pourra jamais dire le nombre de péchés commis, le nombre d'âmes perdues par suite de la lecture d'un de ces livres immoraux que l'on appelle des romans à sensation. ?

“ Hélas, N. T. C. F., c'est avec un sentiment de profonde amertume que nous avons dû le constater, des écrivains oublieux de leur mission, et du respect qu'ils doivent à leurs lecteurs, se permettent trop souvent de reproduire dans les colonnes des journaux, des feuilletons ou des récits dans lesquels se trouvent un esprit anti-chrétien, des doctrines erronées, des intrigues criminelles, des conclusions immorales. Que ceux qui ont assumé la responsabilité, assurément très grande, de ces publications, se souviennent qu'ils devront répondre devant Dieu de toutes les âmes qu'ils auront menées à la ruine spirituelle, en publiant volontairement de ces écrits empoisonnés, qui répandent dans les cœurs et les intelligences le venin du vice et de l'impiété.

Que les parents veillent avec soin sur les lectures de leurs enfants ; qu'ils soient spécialement en garde contre les librairies ou bibliothèques *circulaires*, dans lesquelles on expose en vente, on loue, ou on prête des livres, surtout des romans mauvais même de ceux qui sont connus pour être positivement défendus par l'Eglise ; cette surveillance seule pourra tenir éloigné du foyer domestique, l'ennemi le plus dangereux de la famille, le mauvais livre.”



CORRESPONDANCE DE ROME.

Rome le 1er Mai 1891

Comme tout le faisait prévoir, les fêtes du 13e Centenaire de St. Grégoire le Grand ont été célébrées à Rome avec beaucoup d'éclat.

Les solennités religieuses ont commencé le 9 avril à St. Paul hors les murs et se sont continuées les jours suivants à St. Pierre au Vatican, à Ste. Marie Majeure et à St. Jean de Latran, pour se terminer le Dimanche suivant à St. Grégoire au Mont Cœlius. On a beaucoup parlé de la messe solennelle exécutée avec une rare perfection à St. Pierre : elle a été une véritable solennité artistique. Mais ce qui nous a touché le plus au point de vue de la piété et de l'esprit religieux, ce furent la procession à Ste. Marie Majeure et les offices de St. Grégoire au Mont Cœlius.

Nos lecteurs savent qu'au temps de St. Grégoire, alors qu'une peste affreuse ravageait la ville de Rome, le Souverain Pontife ordonna une procession de pénitence, et qu'il voulut la suivre lui-même, en portant dans ses mains l'antique image de la Madone, attribuée à St. Luc : celle-là même qui est encore vénérée dans notre église d'Ara Cœli. Le cortège était arrivé devant le Môle d'Adrien, lorsque tout à coup on entendit un concert céleste audessus de la sainte Image : c'étaient les anges qui chantaient avec allégresse : "*Regina cœli lætare, Alleluia*" Le Souverain Pontife lève les yeux au ciel et il voit avec attendrissement un ange qui essayait son épée teinte de sang et la remettait dans le fourreau. Sa prière était exaucée le fléau cessa à l'instant.

En souvenir de ce fait merveilleux, la Commission des fêtes du Centenaire avait organisé une procession de pénitence dans la basilique de Ste. Marie Majeure. Le cortège était composé de 160 clercs des collèges anglais et américains, de nombreux chanoines, de prélats et d'évêques. La foule se pressait recueillie sur le parcours de la procession, et répétait en chœur avec un accent de foi qui nous a profondément ému les invocations des litanies des Saints. Autrefois les fidèles de Rome connaissaient par cœur toutes nos prières liturgiques, qu'ils apprenaient dès leur enfance dans la langue de l'église. Pendant cette procession, nous avons remarqué quelques-uns de ces anciens Romains : ils répondaient aux invocations et aux versets des litanies sans avoir besoin de s'aider d'un livre et ils semblaient demander avec ferveur par l'intercession de Marie la cessation de la peste affreuse qui fait, hélas, tant de ravages dans les âmes de la génération actuelle.

A Saint Grégoire au mont Cœlius, les offices furent présidés par son Eminence le Cardinal Vicaire, qui officia pontificalement avec assistance au trône du Rm^e Abbé, Supérieur Général des Camaldules. L'église St. Grégoire a été élevée sur l'emplacement de la maison paternelle du saint, à côté du monastère qu'il avait fait construire lui-même et qui est occupé maintenant par les religieux Camaldules : c'est là que se trouvait Grégoire XVI, lorsqu'il fut élu Souverain Pontife.

Les chants furent exécutés par la *Schola cantorum* du Séminaire français, sous l'habile direction du célèbre bénédictin de Solesmes, Dom Pothier, qui était venu à Rome pour la circonstance. Un grand nombre d'artistes de Rome et du dehors, s'é-

taient donné rendez-vous pour assister à cette exécution des mélodies Grégoriennes. Nous en avons dit un mot déjà dans notre correspondance du mois dernier ; aujourd'hui nous ne saurions trop féliciter la *Schola Cantorum* de la manière dont elle s'est acquittée de la tâche qui lui avait été assignée. Il est vrai, que ce mode d'exécution, qui rend si bien la mélodie grégorienne, n'a pas le don de plaire à tout le monde, et particulièrement à ceux qui cherchent à entendre dans nos églises de la musique théâtrale. Quoiqu'il en soit, nous souscrivons de grand coeur à cette appréciation du correspondant d'un journal *mondain* : " Ces chants ont été très bien exécutés et ils ont produit sur l'auditoire une profonde impression." Nous n'ajouterons à cela qu'un seul mot : c'est que jamais nous n'avons vu autant de recueillement dans les grandes solennités religieuses qu'à Ste. Marie Majeure et à St. Grégoire, en cette circonstance. Ce chant et cette manière de chanter n'auraient que le seul avantage de porter les fidèles à la prière et à la dévotion, que nous devrions en désirer l'extension dans toutes nos églises.

Les fêtes religieuses ont été suivies de solennités scientifiques très-remarquables : des conférences historiques, archéologiques et musicales eurent lieu au séminaire Pie, à Ste. Agathe des Goths et au palais de la chancellerie. Les pauvres n'ont pas été oubliés en cette circonstance et un grand repas leur a été servi en mémoire de la charité avec laquelle St. Grégoire servait lui-même tous les jours douze pauvres, sur une table qui est encore conservée au mont Cœlius.

Nous annonçons le mois dernier la nomination du R. P. Denza, barnabite comme Directeur de l'Observatoire du Vatican qui e Léon XIII vient de réorganiser et d'agrandir. Ce savant religieux a été invité à prendre part au congrès des astronomes qui se réunissaient à Paris, en vue de la formation d'une carte céleste. Le congrès devait assigner aux différents observatoires du monde la photographie d'une partie du ciel. Chose remarquable, le travail qui concerne Rome, a été confié, non pas à l'Observatoire du Gouvernement Italien, mais à celui du Vatican. Cette préférence donnée au P. Denza a mis en fureur les ennemis du pape à Rome.

" Le congrès fait affront au gouvernement italien, écrivaient-ils dans leurs journaux, il aurait dû se rappeler que Rome est la capitale de l'Italie. . . . et voilà que le Vatican poura encore se vanter de représenter Rome devant le monde savant, alors que notre observatoire est parfaitement outillé, tandis que celui du Vatican est encore nouveau et incomplet." S'il était vrai que l'observatoire pontifical fût nouveau et *incomplet*, l'affront serait encore plus grand et ne nous déplairait pas ; mais ce qui est vrai, c'est que l'observatoire royal si bien outillé, l'a été par l'illustre Père Secchi, avant que les envahisseurs ne se le fussent " annexé," et ce qui est vrai encore, c'est que le bien d'autrui ne profite jamais : malgré les dépouilles du savant jésuite qu'ils s'étaient attribuées, ils n'ont pu s'emparer de sa science et de son prestige ; ils

n'ont pu le remplacer ; c'est au Vatican, et non pas au collègeoyal, qu'on est allé chercher son remplaçant.

Au milieu de toutes les tristesses de l'heure présente, cest une grande consolation pour le Souverain Pontife de voir se grouper autour de lui les catholiques de tout âge et de toute condition qui viennent protester de leur dévouement et de leur amour pour sa personne sacrée et pour l'Église.

On parle déjà ici du pèlerinage des ouvriers français qui s'organise en ce moment et qui viendra à Rome dans les mois de septembre et d'octobre. Une commission présidée par sa Grandeur Mgr. Jacobini s'occupe de préparer les logements : le St. Père a accordé de nombreuses indulgences aux futurs pèlerins et Il a fait écrire par le Cardinal Rampolla à Mr. Harmel, directeur du pèlerinage, pour lui témoigner toute sa satisfaction. Mr. Harmel qui est, on le sait, un fervent tertiaire, a reçu communication d'une lettre que notre Rev. Père Général a adressée aux Supérieurs de nos couvents de France, pour recommander cette œuvre aux prières et au zèle de leurs religieux.

On annonce aussi de nombreux pèlerinages de jeunes gens qui viendront à Rome, pendant l'automne, à l'occasion des fêtes du 3e centenaire de St. Louis de Gonzague ; on en attend de la France, de l'Espagne, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de l'Allemagne, de l'Angleterre, et de plusieurs républiques américaines.

Le Révérendissime Père François Saenz, Vice Commissaire Apostolique de l'Ordre en Espagne, a été nommé Evêque de Badajoz (Estramadure) et le Révérendissime Père Nicolas Marconi de Trente, missionnaire apostolique, a été nommé Evêque de Putati, en Albanie. Ce dernier, qui était venu passer quelques jours au milieu de nous, vient de se rendre sur le mont Alverne pour se préparer dans cette sainte solitude à recevoir la consécration épiscopale. La cérémonie aura lieu le jour de l'Ascension. Le prélat consécrateur sera Mgr. Potron, évêque titulaire de Jéricho et il sera assisté par deux autres évêques de l'Ordre : le 1er sera Mgr. Séraphin Milani, ancien custode de Terre Ste., puis Archevêque évêque de Pontremoli (Italie) et maintenant Archevêque titulaire de Sida ; l'autre prélat assistant sera Mgr. Epiphane Carlassare, Evêque titulaire de Madaura et Vicaire apostolique du Hou-pé Oriental.

Le gouvernement usurpateur de Rome s'est signalé pendant ce mois par un nouvel acte de persécution contre la liberté du culte catholique. Conformément à un usage très-ancien, le Clergé de la ville se disposait vers la fin du temps pascal à porter la sainte communion aux malades, sous la forme solennelle, avec dais et procession, lorsqu'au dernier moment, l'administration municipale fit interdire toute solennité. Les catholiques ont voulu protester en assistant en grand nombre à cette pieuse cérémonie ; dans la paroisse St. Eustache, plus de 300 personnes ont accompagné le T. S. Sacrement avec des torches.

Cette même municipalité qui se plaît à supprimer toutes les pieuses coutumes du peuple de Rome ne se fait pas scrupule de permettre et même de provoquer publiquement la violation de la loi de Dieu. C'est un scandale de voir le dimanche des ouvriers condamnés à travailler au compte de l'administration. Le dimanche 5 avril, elle faisait démolir une grande araque qu'on avait élevée, place Colonna, pour les fêtes du Carnaval. Ayant 57 jours pour faire ce travail elle aurait pu attendre un jour de plus ; mais c'est le moindre de ses soucis.

La justice n'est pas plus respectée que la religion, ou plutôt ces deux vertus sont également lésées dans la spoliation des biens des confréries. L'une après l'autre, toutes les confréries de la Ville Sainte reçoivent la visite des agents du gouvernement qui s'emparent de tout ce que la charité des catholiques avait attribué à ces œuvres pies, tant pour le culte divin que pour le soulagement des malheureux ; ils ne respectent même pas les fondations de messes, malgré les protestations de ceux qui sont chargés de l'administration de ces biens. "Dans de nombreuses églises et chapelles de confréries, dit la semaine Religieuse de Rome, il a fallu suspendre toute fonction religieuse et toute distribution d'aumônes."

Et pourtant la misère croît tous les jours : les mendiants sont nombreux et les pauvres honteux ne le sont pas moins. Nous en voyons à la porte de notre couvent, dont la démarche et la mise indiquent leur ancienne condition, accepter avec reconnaissance un *morceau de pain*, qu'ils s'empressent de dissimuler, en rougissant, sous leurs vêtements.

Ce ne sont pas de pareils scandales qui sont de nature à attirer les bénédictions du ciel. Aussi lors de l'explosion qui le 23 avril a jeté l'alarme dans toute la ville, le premier mot de beaucoup, avant de connaître la cause de ce terrible accident fut celui-ci : " *Est-ce un tremblement de terre ? Est-ce un châtimeut de Dieu ?* " Il semble qu'on s'attende à un châtimeut ; la mesure serait-elle comble ?

Les journaux ont raconté en détail les terribles désastres occasionnés par l'explosion de la Poudrière de la Porta Portèse. Est-ce un cas fortuit ou prémédité ? Probablement on ne le dira jamais. Grâce à Dieu les victimes qui ont péri dans cette catastrophe ne sont pas relativement nombreuses, mais en revanche les dégâts matériels sont très-considérables, ils sont évalués à plus d'un million pour les seules basiliques de St. Pierre et de St. Paul avec le Vatican. Une souscription a été ouverte immédiatement par les catholiques pour subvenir aux frais de réparation qui incomberont au Souverain Pontife ; nous savons qu'un français qui se trouvait à Rome, a donné aussitôt au Vatican la somme de vingt-deux mille francs. (1) Puisse quelque bienfaiteur être suscité par la Divine Providence pour aider nos maisons de

Rome bien éprouvées aussi en cette circonstance. Au collège les dégâts dépassent la somme de deux mille francs. (\$400.)

Le Rev. Père Général commençait la messe dans son oratoire privé lorsque se produisit l'accident ; la fenêtre fut brisée et vola en éclats, sans atteindre heureusement notre bien-aimé Père. La secousse fut telle, qu'au premier instant on croyait que le couvent s'écroulait ; à l'église, une lourde portière en cuir qui ferme la porte d'entrée fut emportée comme une feuille et vint s'abattre lourdement à sept mètres de distance, aux pieds d'un religieux qui commençait la consécration ; un seuil en marbre fut soulevé et descellé ; par toute la maison, les vitres furent brisées en grand nombre et des fenêtres entières furent emportées.

Au collège, nos étudiants venaient de commencer leur déjeûner, lorsqu'ils furent soudainement interrompus par une pluie de verre qui tomba sur eux et en blessa plusieurs légèrement : on devine leur saisissement. Parmi eux se trouvait un des échappés de l'effroyable catastrophe d'Ischia en 1883 ; le pauvre frère croyait à un nouveau tremblement de terre, comme celui dont il avait été témoin et qui avait coûté la vie à dix mille personnes ; lui-même en cette terrible circonstance n'avait échappé à la mort, qu'en se jetant du 2^e. étage dans le jardin de ses parents, tandis que ceux qui se trouvaient dans les maisons furent ensevelis sous les décombres.

Pendant plusieurs jours toute la ville s'est trouvée sous l'empire de la frayeur ; il y eut même plusieurs alarmes qui, heureusement étaient sans fondement ; on craignait de nouvelles explosions pour le 1, Mai. Le calme se fait maintenant, mais la tempête gronde toujours sourdement et l'avenir est bien sombre. Pour nous, nous mettons en Dieu toute notre confiance et nous savons que ce ne sera pas en vain : *Deus misereatur nostri et benedicat nobis !*

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.

LETTRE DE FRANCE.

Paris, 1. juin 1891.

La politique antireligieuse et antisociale des Francs-maçons et des libres-penseurs qui nous gouvernent, commence à porter ses fruits. Ils ont déclaré la guerre à l'Église ; ils ont chassé les religieux du cloître, envoyé les séminaristes à la caserne, laïcisé les écoles et les hôpitaux, multiplié, en un mot, les lois les plus iniques, dans le but d'arracher au peuple la foi et les espérances chrétiennes. Eh ! bien, voici que le peuple s'insurge contre eux, à son tour. Voici que

les revendications des prolétaires mourant de faim contre les bourgeois repus et avides, voici que les haines des ouvriers opprimés contre les patrons sans entrailles, s'affirment et grandissent chaque jour. Déjà l'émeute éclate dans la rue et nos hommes d'état sans Dieu ne savent y opposer que la force brutale et la répression sanglante.

Le 1er mai, à Paris, les anarchistes ont essayé de faire sauter l'hôtel de Trévisé ; à Clichy, ils ont engagé un combat à coups de révolvers avec la gendarmerie et la police. Des troubles encore plus graves se sont produits, à Marseille et à Lyon où les cuirassiers ont dû charger à plusieurs reprises. Mais la ville de Fourmies surtout, (département du Nord) a été le théâtre d'événements lamentables. Les soldats, que le sous-préfet, (un Juif) y avait fait venir se voyant assaillis par des ouvriers armés de bâtons et de pierres, ont tiré sur la foule. Les ravages causés par les balles ont été terribles. Il y a eu quatorze morts et vingt-deux blessés. Le nombre des victimes aurait été bien plus considérable sans l'héroïsme d'un prêtre catholique, Mr. l'abbé Margerin, curé de St. Pierre.

Pendant que les balles sifflaient et que la foule fuyait prise d'épouvante le curé est accouru. Il s'est mis résolument, avec ses deux vicaires, en face des soldats qui, exaspérés, allaient faire de nouvelles victimes. Il est resté là, tournant le dos aux fuyards, offrant sa poitrine aux balles, et levant la main, il a demandé que le massacre cessât. Aussitôt les fusils se relevèrent ; aucune balle ne partit plus. Et l'homme de Dieu, ayant accompli sa mission de paix, vint s'agenouiller près de ceux qui allaient mourir, pour leur donner une absolution dernière. Il vit d'abord les plus grièvement atteints ; puis il s'occupa des autres. Ses vicaires et lui portèrent morts et blessés au presbytère où des religieuses s'installèrent au chevet de ceux qui respiraient encore. Des témoins oculaires nous ont rapporté d'admirables traits de la charité de ces religieuses de Fourmies ; nos lecteurs nous saurons gré, assurément, d'entrer dans quelques détails.

L'une d'elles, la soeur Agathe, a tenu sur ses genoux, de sept heures du soir à quatre heures du matin, un pauvre enfant agonisant. De son front ouvert par une balle sortaient des flots de sang qui maculaient la guimpe blanche de la religieuse. Un autre malheureux avait au crâne un trou béant par où s'échappait la cervelle. La soeur n'hésite pas ; elle applique sa main sur l'horrible blessure et l'y tient collée, pendant deux heures.

Un des moribonds va mourir et ne veut pas de prêtre.

La sœur s'approche et lui dit : " Au nom de votre mère, confessez-vous...." ---" Je n'en moque de ma mère ! " répond le moribond. " Au nom du Christ, alors ! " Je ne le connais pas. Et, comme la pauvre sœur cherchait, l'agonisant lui dit : " En votre nom, je vais le faire ; car morbleu !, il faut que vous ayez du courage pour soigner un gredin comme moi ! Et il mourut ; et il fut enterré avec la croix de sœur Agnès ; ce qui explique qu'aujourd'hui, elle ne l'a plus sur sa poitrine : elle est sur le cœur du gredin converti.

Quant à la Supérieure, qui a soixante-seize ans, c'est elle qui a enseveli tous les morts. Elle s'était réservé cette pénible mission, la trouvant trop dure pour les autres. Il lui a fallu plus d'une heure pour laver le sang tant il était abondant. Les vêtements étaient vieux, déchirés, ensanglantés ; les chemises, quand les morts en portaient, n'étaient pas dignes du dernier sommeil, et la supérieure l'avoue humblement, elle est montée au premier étage, a fouillé dans les chambres du curé et des vicaires et a emporté, pour les morts de Fourmies, toutes les chemises de jour et de nuit qui tombaient sous sa main. Aidée d'une autre religieuse plus jeune qu'elle, elle a habillé les morts et les a étendus sur des descentes de lit placées dans le vestibule, quand ils furent tous là, la supérieure, regardant à droite et à gauche, pour voir si personne ne la surprendrait (et ignorant la présence du curé qui a répété cette scène touchante,) les larmes dans les yeux, elle se pencha sur ces cadavres de jeunes filles et d'enfants, traça sur leurs fronts pâles le signe de la croix et y déposa un baiser. Oh ! ce baiser de la vieille supérieure sur le front des morts de Fourmies, quel admirable sujet pour un peintre. En apprenant les événements de Fourmies, Léon XIII, le pape franciscain, s'est empressé de faire adresser par son Cardinal secrétaire, une lettre de félicitations au curé Margerin.

Il semble que de tels faits devraient ouvrir les yeux à notre gouvernement et modérer, tout au moins, ses ardeurs anticléricales. Il n'en est rien, cependant. La préoccupation actuelle de nos ministres est de réprimer ce qu'ils appellent " l'audace des prédicateurs " et d'étouffer la liberté de la chaire catholique. Plusieurs prêtres et religieux, ces temps derniers, ont été poursuivis, sur la dénonciation des Francs-maçons, comme ayant critiqué les mesures d'oppression dont l'Eglise est l'objet. La Compagnie de Jésus a eu la gloire d'être la première entre les ordres religieux, a essuyer le feu de cette persécution hypocrite, et le procès intenté au R. Père d'Audiffret, devant le tribunal de St.

Séver, a eu un retentissement immense. Le digne religieux était cité pour répondre de paroles "séditieuses," prononcées en chaire, pendant l'une de ses missions, et visant la fameuse loi d'enseignement qui a déchristianisé les écoles communales par toute la France. Au cours des débats, son attitude a été magnifique : dédaignant les vulgaires habiletés de la chicane, il n'a pas eu, un moment, le souci soit de diminuer par voie d'explication, soit d'excuser le délit relevé contre lui .

"Honte et anathème, s'est-il écrié, à la législation et aux législateurs qui ont consacré cette grande infâmie. . J'attends qu'on m'ait coupé la gorge, pour me dispenser de réclamer contre cette infâme loi, " Puis montrant le crucifix suspendu aux murs du prétoire : " Voilà mon Dieu et mon Maître. Je ne reconnais pas de loi humaine contre la loi divine. Or la loi divine me commande de parler avec Léon XIII et de flétrir ce qu'il flétrit.. La prison ne saurait me faire peur et je porterai fièrement mes chaînes...mais vous, Messieurs, prenez garde ! Voulez vous faire dire à l'Europe que la loi Française est le coupe-gorge de la liberté de la chaire ? Et cela à l'heure même où vous parlez tant d'apaisement et d'union ! Et cela à l'heure où le gouvernement de l'Allemagne protestante rend à l'Eglise romaine les libertés un instant confisquées ! Vouddriez-vous donc, par hasard, nous rendre jaloux de l'Allemagne ! " Les juges, saisis d'admiration mais n'ayant pas le courage de désobéir au mot d'ordre de la Franc-maçonnerie, ont condamné le Père d'Audiffret à une simple amende de trois cents francs.

Nos frères du Canada le voient, par tout ce qui précède ; notre vieille France catholique n'est pas morte ; elle ne veut pas mourir ; car elle produit encore des héros et des confesseurs de la foi.

Autre motif de consolation et d'espérance pour nous : la fête de notre grande héroïne nationale, la fête de Jeanne d'Arc la Tertiaire Franciscaine, a été célébrée, cette année avec un enthousiasme inaccoutumé. On évalue à plus de cinquante mille le nombre des étrangers accourus à Orléans, notamment, pour assister aux solennités religieuses et militaires qui, en son honneur, ont eu lieu, dans cette ville les 7 et 8 mai. Dix évêques, parmi lesquels le Cardinal archevêque de Lyon, étaient présents. Le 7 au soir, sur le seuil de la cathédrale brillamment illuminée et au chant du *Te Deum*, le corps municipal le maire et les adjoints, ont remis aux prélats l'étendard traditionnel de la Vierge guerrière. Tous ceux de nos Tertiaires, et ils

étaient nombreux. qui assistaient à cette cérémonie, n'ont pu sans un tressaillement d'allégresse, voir les honneurs rendus ainsi, en pleine république libre-penseuse et athée, à l'étendard de la Pucelle, à cette bannière victorieuse sur laquelle l'humble fille de St. François, docile aux leçons du Frère mineur Richard, avait fait tracer pieusement le St. Nom de Jésus, à cette bannière que, jadis aussi, les Franciscains, ses confesseurs et ses défenseurs, arboraient, à ses côtés, dans les batailles et dans les jours de triomphe. Non, encore une fois, la vraie France n'est pas morte : puisque, dans son sein, s'unissent toujours à l'amour de Jésus-Christ l'amour de Jeanne la Pucelle et l'amour du Séraphin d'Assise.

Terminons cette correspondance par une communication plus intime, par une nouvelle de *famille*, pour ainsi dire. Le successeur de St. François, le chef suprême de tout l'Ordre Séraphique, notre Révérendissime Père Général, est parmi nous. Dans des temps plus heureux, sa venue sur cette terre de France, que les moines mendiants ont si glorieusement fécondée de leurs sueurs et de leur sang, aurai suscité, de toute part, de publiques manifestations de vénération et d'enthousiasme, mais, en présence de la persécution qui sévit aujourd'hui, les démonstrations de la piété Franciscaine doivent forcément, se renfermer dans l'ombre de nos couvents et dans le sein de nos congrégations de Tertiaires. Nous en avons, toutefois, la ferme espérance, la présence de celui en qui revivent les vertus et l'autorité du Patriarche d'Assise, sera dans notre patrie, le signal d'une effusion nouvelle de l'esprit Séraphique ; elle communiquera aux œuvres et aux institutions Franciscaines une vitalité et une puissance toujours croissantes ; elle contribuera, de la sorte, dans une large mesure, à la régénération et au salut du pays.

L. DE KERVAL

Du 3e. ordre de St. François

NOUVELLES DE TERRE SAINTE.

UN ORDRE DU TZAR.--- Un événement, peut-être sans précédent dans ce genre vient de se produire ici, à Jérusalem. L'empereur de toute la Russie, mécontent de la démission forcée du Patriarche Grec, Nicodemos, a sup

primé, cette année, les grands pèlerinages. On sait que tous les ans, plusieurs milliers de pèlerins Russes inondaient la Ville Sainte et encombraient les sanctuaires. Ils venaient surtout pour assister au Feu Sacré, le Samedi Saint.

Or, cette année, on n'en voit aucun, et ceux mêmes qui étaient déjà arrivés, suivant l'ancienne tradition, pour les fêtes de Noël, ont été rappelés.

Le FEU SACRÉ DES GRECS.--- Cette cérémonie sacrilège se fait, chaque année, le Samedi Saint.---Description laissée par un témoin oculaire, en 1854 : elle est toujours la même !

“ On évalue de cinq à six mille le nombre de personnes qui viennent chaque année pour assister à cette solennité. En 1854, à cause de la guerre de Crimée, il n'y en eut que quelques centaines ; mais la population indigène s'y joignit. Toute cette foule se ruait, agitée et bruyante, à l'intérieur et à l'extérieur de la vaste Basilique du Très-Saint Sépulcre. La grande Rotonde était comble : une masse serrée, compacte, l'occupait tout entière. Les galeries hautes, appartenant aux Grecs et aux Arméniens étaient remplies de femmes et d'enfants, installés là depuis plusieurs jours, avec leurs matelas et batterie de cuisine.

Chaque assistant était muni d'un cierge ou d'un paquet de petites bougies : tous se pressaient en dehors et sur la place extérieure. Un cordon de soldats turcs tâchait de maintenir l'ordre ; à l'extérieur, une compagnie stationnait sur le parvis, l'arme au pied, prête à tout événement.

De temps en temps, pour se désennuyer, la foule poussait de longs cris, ou chantait un refrain plein d'injures pour les Juifs. Bientôt le clergé sortit du chœur réservé, avec les bannières : ses chants étaient couverts par le mugissement de la multitude. L'Evêque Grec de Pétra, dit *Evêque du Feu*, et l'evêque Arménien, entrèrent tous deux, à la suite du Patriarche, dans le Saint Sépulcre : on ferma les portes derrière eux, puis on attendit le Pacha de Jérusalem, qui chaque année vient assister à la cérémonie, du haut des Galeries Latines. Il arriva vers une heure, avec sa suite : il fut reçu par le Procureur laïque du couvent de Terre-Sainte, avec le cérémonial accoutumé, et conduit à la tribune garnie de tapis, puis on lui apporta l'essence de rose pour se parfumer la barbe, le sorbet, le café, selon l'étiquette orientale. Il n'attendit pas longtemps : déjà la foule assiégeait les deux ouvertures pratiquées dans les parois latérales de la “Chambre de l'Ange,” ou vestibule du Saint-Sépulcre. D'un côté étaient les Arméniens : de l'autre les Grecs : les premiers arrivaient défendaient leurs places, avec acharnement, places privilégiées, s'il en fût ;

car, d'après la superstition généralement admise par toute cette foule : *celui qui parvient le premier à allumer son cierge à la flamme miraculeuse est assuré, quelle que soit sa vie, d'aller en Paradis.*

A la lucarne du Nord, celle des Grecs, aboutissait un petit passage libre, menant au dehors : là, se tenait un diacre, prêt à recevoir le Feu sacré pour le porter à un homme à cheval qui stationnait à l'extérieur de l'église et devait l'emporter à bride abattue jusqu'au couvent Grec de Bethléem. Tout à coup une lueur brilla à l'entrée de cette lucarne : le diacre se précipita, reçut des mains de l'évêque une lanterne allumée et sortit à toutes jambes avec son précieux dépôt. Un long frémissement parcourut l'assemblée : le miracle était consommé. (1). L'évêque du feu passa pour la deuxième fois sa main par la lucarne, en tenant une torche allumée. L'Évêque Arménien, en fit autant de son côté : la foule se rua sur cette flamme. Les premiers allumèrent les cierges qu'ils portaient à la main et communiquèrent l'étincelle à leurs voisins : de main en main, de cierge en cierge, elle parcourut toute l'assistance : et, en un clin d'œil, toute la Basilique, jusqu'au faite, présenta l'aspect d'une mer de feu. Alors commença une scène impossible à décrire.

Pour se pénétrer des vertus surnaturelles de cette flamme miraculeuse, les uns l'étreignaient dans leurs mains, se couvrant d'étincelles et de cire fondue : d'autres croyant se purifier de leurs fautes se brûlaient impitoyablement, en la promenant sur leurs corps, avec des cris, des chants, des gestes frénétiques. Peu à peu toute cette masse s'enivra de bruit, de mouvement, de fumée : ce fut une confusion dont rien ne peut donner l'idée. Elle dansait, trépignait, riait, pleurait, hurlait, vociférait : les hommes s'étageaient en pyramides vivantes et fendaient la foule en secouant leurs torches embrasées. Le délire était à son comble : une ronde immense, infernale, s'organisa dans cette rotonde consacrée aux processions pieuses, emportant toute la multitude dans un tourbillonnement frénétique. . . . On eut cru voir confondus dans un même sabbat, des Ménades en furie ; des Truands de la Cour des Miracles ; des Derviches Hurlleurs et Tourneurs ; des Peaux Rouges dansant la danse du Scalp autour du Poteau de la Mort. . . .

(A suivre).

FR. FRÉDÉRIC, *M. Obs.*

(1) La supercherie consiste à laisser croire au vulgaire que toutes les lampes étant éteintes, l'une d'elles s'allume miraculeusement d'elle-même. C'est le feu nouveau du Samedi-Saint.

NECROLOGIE.

Notre Cher et Vénéré Confrère Monsieur Terrance Butler vient de s'éteindre après une courte maladie le 31 mai 1891, âgé de 49 ans. Disons à sa louange et pour notre édification qu'il a souffert en chrétien et qu'il est mort en héros. Le bon Dieu a voulu, à ce moment suprême, récompenser sa fidélité car partout et toujours il a marché fièrement dans la voie du devoir : 22 années de service comme Employé Civique ; 7 années de Garde d'honneur comme adorateur du Très-Saint Sacrement ; 16 années d'assiduité exemplaire comme tertiaire de St. François sont autant de joyaux attachés à la couronne qui doit bientôt ceindre son front.

Nous avons eu l'avantage de le rencontrer souvent par le chemin de la vie et malgré les épreuves qui s'attachaient à ses pas il surmontait gaiement tous les obstacles. Il puisait ce courage, cette grande force d'âme dans la fréquentation des Sacrements. Jamais il ne paraissait plus heureux que lorsqu'après une nuit d'adoration il revenait de la table Sainte. Il comprenait cet homme de bien que l'Eucharistie est tout à la fois la force et la consolation du chrétien. Aussi, comme il était heureux à ses derniers moments lorsqu'il reçut le St. Viatique et les Saintes onctions Oh ! à ce moment, goûtant par avance les délices du ciel il put s'écrier avec le Psalmiste, " Qu'ils sont aimés, vos tabernacles ô Seigneur des vertus ! ils font les délices de mon âme !

Dans ces picux sentiments, entourés de son épouse et de ses chers enfants qu'il aimait tendrement il leva la main pour les bénir tous et son âme se détacha sans secousse de son enveloppe terrestre pour aller continuer au ciel l'adoration éternelle.

Un des amis intimes du défunt ajoutait ces détails édifiants qui seront une lumière et une leçon pour nos chers tertiaires du Canada : Mr. Butler ne passait jamais devant une église sans y entrer un instant pour adorer N.-S. dans son tabernacle, c'est là qu'il allait apprendre à pratiquer la patience et la douceur envers le prochain car dans l'espace de 20 ans au moins, on ne le vit jamais se fâcher une seule fois et pourtant la nature même de ses fonctions rencontrait tous les jours des sujets de contrariété parfois fort graves, et d'autre part son tempérament était très-irascible.

M. Jean Marie Leclair ; Mme. Painchaud ; Mme. Savoie ; Melles. Delvina Legris, Sophie Laperrière.